



Des idées cadeaux
100 % made in Landes

Les médiathèques
à l'heure du numérique



www.etrejeune.landes.org

 [Lesjeunesesenavant.Landes](https://www.facebook.com/Lesjeunesesenavant.Landes)

**FAITES RÉSONNER
VOS IDÉES !
PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE
EN LIGNE**



Une bataille pour l'avenir

« Les emplois d'avenir sont une première étape dans la nécessaire bataille contre le chômage, la seule priorité qui vaille. »

150 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme du système éducatif. Trois ans après leur sortie, 40 % d'entre eux sont encore au chômage. Ce n'est évidemment pas acceptable.

Ce sont ces jeunes, qui bénéficieront en priorité des « *emplois d'avenir* » inscrits dans l'une des premières grandes lois du quinquennat de François Hollande, adoptée par le Parlement le 9 octobre dernier.

Ciblés sur les jeunes peu ou pas qualifiés, ces emplois seront proposés pour l'essentiel par les collectivités locales et des associations, sous forme de CDD ou de CDI à temps plein. Accompagnés de dispositifs de formation, ils seront subventionnés par l'État jusqu'à 75 % du Smic.

Le gouvernement entend créer 150 000 emplois d'avenir d'ici 2014 et 100 000 dès 2013.

Le Conseil général prendra sa part en recrutant directement 20 jeunes sur ce dispositif et en aidant une centaine de contrats sur les 450 programmés dans les Landes en 2013.

Les emplois d'avenir sont une première étape dans la nécessaire bataille contre le chômage, la seule priorité qui vaille. Pour les jeunes les plus qualifiés, le gouvernement mise sur le « *contrat de génération* » qui exonérera de cotisations patronales toute embauche d'un jeune réalisée concomitamment au maintien d'un sénior dans l'emploi.

Mais au-delà des contrats aidés, indispensables pour lutter en urgence contre un chômage qui s'est accru d'un million de personnes entre 2008 et 2012, il faut aussi agir sur d'autres leviers.



Le redressement de notre industrie n'est pas le moindre. L'industrie, qui avait déjà perdu 450 000 emplois entre 2000 et 2008, a encore vu 270 000 postes disparaître entre l'été 2008 et le printemps 2012, soit 8 % de ses effectifs. La France figure désormais parmi les pays développés les plus désindustrialisés, aux côtés de la Grèce et du Royaume-Uni. Le poids du secteur manufacturier dans le PIB a fondu comme neige au soleil et le déficit extérieur se creuse de manière inquiétante.

Ces constats ont suscité un débat centré sur la question du coût du travail et des moyens de l'abaisser afin de corriger des déséquilibres croissants. Au risque d'occulter les graves problèmes de la compétitivité « *hors-coûts* », qui pénalisent notre industrie : le caractère peu innovant des produits, le vieillissement de l'outil de production, la faiblesse de certains réseaux de distribution, la formation insuffisante des salariés, l'accès difficile au financement pour les PME et les entreprises intermédiaires, l'improductivité de l'épargne abondante des ménages.

S'attaquer à ces chantiers suppose d'en attendre des résultats à long terme. Raison de plus pour les engager sans tarder.

HENRI EMMANUELLI



Lydie Stuelsatz-Derbez - Saint Sever

Arc-en-ciel sur l'Adour

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adressez-nous un fichier
au format jpg par mail.

xlandes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. *XLandes Magazine*
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



6



12



26



30

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli
Co-directeur de la publication
Xavier Fortinon
Comité de rédaction
Henri Bedat, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey,
Jean-François Broquères,
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Odile Lafitte,
Bernard Subsol

Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki

Rédaction
Lionel Niedzwiecki, Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste, Florence Bord
Photographies
Sébastien Zambon

XLANDES MAGAZINE

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo
Mont-de-Marsan Cedex
Téléphone
05 58 05 40 35
Fax
05 58 05 41 89
Mél
xlandes.magazine@cg40.fr
Site internet
landes.org

RÉALISATION

Scoop Communication

IMPRESSION

Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION

La Poste.

DÉPÔT LÉGAL

Novembre 2012. N°ISSN 0761.6082

XLandes magazine est imprimé
à 189 000 exemplaires

3 Édito

4 La photo des lecteurs

Grand angle

6 Les médiathèques
à l'heure du numérique

Actualités

8 Les emplois d'avenir

10 Tembec investit

11 Une campagne sur
le réemploi des objets

**Dossier
Déplacements**

12 Le franchissement Est
de l'agglomération dacquoise

14 Trans-Landes
tisse son réseau

16 Le covoiturage
se développe

17 Le vélo pour tous

Portfolio

18 Ognos, des vignes aux chais

**Culture
et Loisirs**

26 Dos à Deux en résidence

28 Sortir

30 Des cadeaux 100 %
made in Landes



La Médiathèque départementale à l'heure du numérique

En mars prochain, les catalogues de cinquante bibliothèques landaises seront accessibles au public sur Médialandes, le nouveau site internet de la Médiathèque départementale. Les adhérents pourront aussi bénéficier gratuitement de ressources multimédias en streaming. La révolution numérique est en marche.

Des liseuses et des tablettes numériques sont actuellement testées dans certaines bibliothèques du département comme ici à Morcenx



C'est au premier trimestre de l'année 2013, probablement en mars, que le portail Médialandes ouvrira ses portes sur la toile et sera accessible au public. Un site internet qui à terme fédérera l'ensemble des catalogues des bibliothèques des Landes et qui proposera pour les adhérents du réseau de lecture publique, un accès gratuit à des ressources multimédias en streaming.

En matière de souplesse et de réactivité, le numérique offre un vrai plus et des possibilités de service quasi illimitées. « Dans un premier temps, les adhérents pourront accéder au catalogue en ligne de leur bibliothèque, réserver un ou

plusieurs documents. Mais aussi visualiser les documents de l'ensemble des catalogues des bibliothèques présentes sur le portail. On pourra alors faire une demande de prêt, qui restera un accord de gré à gré entre bibliothèques », explique Corinne Sonnier, directrice de la Médiathèque départementale.

Dès sa mise en service, le portail sera enrichi d'annonces des actions culturelles du département : rencontres, animations, expositions...

« Outre l'accès au catalogue, nous aurons accès à des valorisations de sélections, des bibliographies, aux coups de cœur des bibliothécaires. Des données qui évidemment s'enrichiront au fil du temps et des contributions des bibliothécaires du territoire », ajoute Corinne Sonnier.

50 bibliothèques dès 2013

Sur les 120 bibliothèques publiques du département, municipales ou intercommunales, 50 se sont engagées dans ce passage à l'heure numérique. « Nous nous étions fixé l'objectif d'atteindre ce chiffre en trois ans ! Cela va bien plus vite que prévu ! » souligne Corinne Sonnier. Car si pour certaines bibliothèques l'action se résume à la bascule d'un catalogue déjà informatisé, pour d'autres établissements, cela veut dire la constitution complète d'un catalogue numérique.

Ce projet ambitieux a été développé en collaboration avec la direction de la Culture et du Patrimoine du Conseil général des Landes et l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI), qui propose des services de conseil, de formation, de développement et de maintenance aux collectivités locales et aux organismes publics. Celle-ci a lancé un appel d'offres pour le Département afin de mettre à disposition un seul et même logiciel, Orphée en l'occurrence, dans le but d'harmoniser les pratiques et mettre en commun l'ensemble des fonds. L'ALPI assure également la formation des personnels et des bénévoles des bibliothèques, l'installation et le paramétrage du logiciel ainsi que le transfert des informations et leur sauvegarde.

Livres, musique et cinéma en streaming

En se connectant à Médialandes, les adhérents des bibliothèques bénéficieront aussi d'un nouveau service innovant et encore peu répandu à l'échelle d'un département : l'accès gratuit à des ressources multimédias en streaming. Lecture en ligne des derniers livres parus et de la presse magazine, écoute en ligne de l'actualité musicale ou visionnage des derniers films sortis en vidéo, cette offre numérique sera large et gratuite. Un complément à l'offre matérielle disponible dans les bibliothèques, qui marque la volonté du Département des Landes de favoriser l'accès à la culture pour tous.

L'accès aux données numériques s'accompagne d'une formation des professionnels de chaque lieu : potentiellement un réseau de près de 700 personnes, comprenant les 200 salariés et les 500 bénévoles des bibliothèques et médiathèques.

Derrière eux, ce sont près de 28 500 adhérents inscrits qui seront concernés par cette révolution, en phase avec l'utilisation des tablettes et des liseuses qui sont testées dans le réseau.

Liseuses et tablettes en test

Capbreton, Léon, Linxe, Mugron, Parentis, Pays Morcenais, Saint-Jean-de-Marsacq et Tarnos : chacune de ces bibliothèques teste depuis le premier semestre 2012 des tablettes à utiliser sur place ou des liseuses à emprunter. Certaines bibliothèques ont choisi les deux supports.

L'opération pilotée par la Médiathèque départementale des Landes permet de proposer une offre média complémentaire de l'imprimé.

450 emplois d'avenir prévus en

Dans les Landes comme ailleurs, le dispositif vise à améliorer la situation de l'emploi des jeunes les plus en difficulté.

C'est l'une des premières grandes lois du quinquennat de François Hollande : les « emplois d'avenir », ciblés sur les jeunes peu ou pas qualifiés, sont destinés à améliorer la situation de ceux qui aujourd'hui souffrent le plus du chômage. Chaque année, 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification et 40 % d'entre eux sont encore à la recherche d'un emploi trois ans plus tard.

« *Il faut réagir, commente Henri Emmanuelli, le président du Conseil général des Landes. Je suis bien conscient que ces emplois d'avenir ne sont pas un dispositif miraculeux, mais il existe. On parle beaucoup de formation, mais il s'agit surtout de resocialisation de ces jeunes exclus du système scolaire et du marché du travail.* »

De 16 à 25 ans

De fait, les emplois d'avenir s'adressent à des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans, non qualifiés ou peu qualifiés et rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Dans les Landes, la Mission locale estime leur nombre à 1 200. Mais le dispositif concerne aussi les travailleurs handicapés âgés de moins de 30 ans.

Le gouvernement prévoit la création de 100 000 emplois d'avenir en 2013, 5 000 en Aquitaine, 450 dans les Landes. Le Conseil général prévoit le recrutement direct de 20 jeunes, ce qui représentera un coût net pour la collectivité de 85 000 euros, ces emplois étant subventionnés par l'État jusqu'à 75 % du coût.

Parallèlement, le Département a décidé de verser une aide aux employeurs pour la prise en charge d'une partie du coût

résiduel des emplois. Une aide dégressive sur trois ans, accordée en priorité au secteur associatif et aux bailleurs sociaux publics, notamment dans les secteurs d'activité présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale. Cette aide portera sur un volume maximum de cent contrats actifs simultanément. La collectivité prévoit de réserver une dépense de 213 600 euros en 2013 pour le financement de ces emplois.

Tutorat et formation

Pour Jean-Claude Deyres, vice-président du Conseil général en charge du secteur social, « *cette volonté de prendre en compte les difficultés des jeunes les plus éloignés de l'emploi rejoint les actions du Département via la Mission locale et le service de prévention spécialisée.* »

La Mission locale sera d'ailleurs au cœur de la démarche. C'est elle qui assurera l'entrée des jeunes dans le dispositif, les accompagnera et organisera le suivi des parcours. En ce qui concerne les employeurs publics, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale accompagnera les collectivités locales désireuses de s'engager dans le dispositif, notamment dans le montage du tutorat et des actions de qualification.

Car l'une des idées-forces des emplois d'avenir est bien d'offrir une formation qualifiante au jeune pendant la durée de son contrat. Et donc de favoriser son insertion professionnelle durablement.

BONUS XLTV :

Retrouvez l'interview d'Henri Emmanuelli et de Monique Lubin, présidente déléguée de la Mission locale (xltv-landes.org)



2013 dans les Landes

Parmi les secteurs visés par les emplois d'avenir, l'aide à la personne pour des travaux à domicile



Tembec investit, Rolpin aussi

L'entreprise Tembec a inauguré, début novembre, la nouvelle turbine à vapeur de son usine de Tartas. Un investissement de 16 millions d'euros, qui lui permet d'économiser de l'énergie et de fabriquer de l'électricité revendue ensuite à EDF. Cette turbine, qui fonctionne depuis juin, est un complément à la chaudière à biomasse installée il y a quatre ans. Leader mondial dans la production de cellulose de haute qualité, le groupe Tembec a investi depuis dix ans environ 100 millions d'euros à Tartas. Et ce n'est pas fini. L'entreprise va investir 6 millions supplémentaires dans une nouvelle station de blanchiment de la cellulose afin de la purifier encore plus. 292 salariés sont employés à l'usine de Tartas.

Rolpin, l'entreprise de production de contreplaqués en pin maritime, implantée à Labouheyre, a l'intention de développer un projet d'investissement de 18 millions d'euros jusqu'en 2015. Après la construction d'un nouveau séchoir, elle envisage notamment la mise en service d'une nouvelle chaudière et d'une encolleuse. Lors de la dernière session budgétaire du Conseil général, les élus ont décidé d'accorder à l'entreprise une avance remboursable de 350 000 euros dans le cadre de ce plan d'investissement.

Soutien au Seignanx, avertissement au BAB

Henri Emmanuelli n'a pas mâché ses mots à Tarnos lors du discours d'inauguration de la section de la RD85 reliant l'échangeur de l'A63 à Ondres à la RD817 à Tarnos. Évoquant la délibération du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de l'agglomération bayonnaise et du Sud des Landes, qui a refusé d'accorder le feu vert à l'exploitation commerciale du deuxième volet du projet des Allées Shopping d'Ondres, le président du Conseil général des Landes a parlé de décision « mesquine ».

Constatant que seul le projet landais est concerné par le gel des surfaces commerciales sur le territoire du SCOT, Henri Emmanuelli a confié que les acteurs landais n'en resteraient pas là, ni sur le plan juridique, ni sur le plan politique. « C'est un mauvais épisode pour ceux qui l'ont écrit. »

Évoquant les 300 millions d'euros d'évasion commerciale des Landes vers les commerces du BAB, Henri Emmanuelli a assuré Ondres et la Communauté de communes du Seignanx de son soutien, réaffirmant sa volonté de poursuivre le développement du Sud des Landes.

Non à l'extension des zones vulnérables

Saisie par le préfet, l'Assemblée départementale a donné un avis négatif au projet d'extension des zones vulnérables à la pollution par les nitrates. 35 communes sont concernées par ce projet d'extension sur les bassins des Luys, de la rive droite Adour, le secteur des sables fauves du Midou et de la Douze, et sur la Gélise. Soulignant les efforts engagés dans l'amélioration des pratiques agricoles et les résultats obtenus (tendance à la baisse), les élus du Conseil général ont notamment mis en avant l'impact qu'aurait une telle extension pour les ateliers d'élevage, obligés à des mises aux normes et à des programmes d'actions à marche forcée.

Dernier hommage à Philippe Labeyrie



Environ 2 000 personnes ont assisté, mercredi 17 octobre, à l'hommage civil rendu en place publique à Philippe Labeyrie, l'ancien sénateur-maire de Mont-de-Marsan décédé samedi 13 octobre à l'âge de 74 ans. Devant cette foule d'anonymes et de personnalités, et devant la famille de Philippe Labeyrie en particulier ses trois filles, Geneviève Darrieussecq, Christian Cazade, Renaud Lahitète et Henri Emmanuelli ont successivement salué la mémoire du défunt, qui aura marqué l'histoire de Mont-de-Marsan.

« Philippe Labeyrie disparu, sa voix, son rire et même ses colères nous manquent, a conclu le député et président du Conseil général des Landes. Mais nous continuerons à honorer sa mémoire, à témoigner de ses convictions et de ce qu'il fut : un ami fidèle, un homme d'honneur et un grand serviteur de cette ville. »

À la demande de la famille, l'Orchestre montois a joué plusieurs morceaux tout au long de la cérémonie dont le célèbre *Paquito Chocolatero* pour accompagner le départ du cercueil vers le cimetière Saint-Vincent-de-Paul où Philippe Labeyrie a été inhumé dans la stricte intimité familiale.

Conseiller général de 1979 à 1989, sénateur de 1983 à 2011, Philippe Labeyrie a été maire de Mont-de-Marsan pendant un quart de siècle, de 1983 à 2008.

Longue vie à vos objets !

Dans le cadre du Plan de prévention des déchets, le Conseil général lance une campagne sur la réparation et le réemploi des objets de la vie courante.

REPAR'ACTEURS
Le conseil et la réparation

MOINS DE DÉCHETS
DANS LE PAYS
LANDAIS

« Odette, ma machine...
on a eu 3 enfants ensemble,
réparée et toujours d'attaque ! »

Caro, 36 ans, maman de Lala 18 mois, Tom 2 ans et Léo 3 ans

Réparation & Réemploi
Longue vie à vos objets !

preventiondechets40.org

Logo du Conseil Général des Landes

Le Conseil général des Landes a été le premier Département de France à mettre en œuvre un plan de prévention des déchets. C'était en 2005. Après des actions en faveur du compostage autonome, du « Non à la pub » dans les boîtes aux lettres, de la suppression des sacs plastique de caisse, une nouvelle campagne s'engage sur le thème de la réparation et du réemploi des objets de la vie courante.

Répar'Acteurs

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine ont souhaité valoriser les métiers de la réparation et leurs rôles dans la réduction des déchets, puisqu'un objet réparé n'est pas un objet jeté. Aussi, pour rendre plus visibles les acteurs de la réparation, une identité visuelle a été créée à l'échelle régionale et remise aux réparateurs en ayant fait la demande. Ils sont reconnaissables grâce au pictogramme « REPAR'ACTEURS ».

Partant du constat que les acteurs de la réparation jouent un rôle important dans la réduction des déchets, le Département a décidé, en concertation avec les collectivités en charge de la gestion des déchets, et dans le cadre d'une contractualisation avec l'ADEME, de communiquer sur la prolongation de la durée de vie d'un objet.

Alternatives

L'objectif de cette campagne de communication est de sensibiliser les citoyens aux alternatives qui s'offrent à eux avant de jeter un objet. Il s'agit de faire perdre le premier réflexe de jeter, soit à la poubelle, soit à la déchèterie, pour s'interroger sur d'autres choix possibles.

Les objets de notre quotidien, quand ils ne fonctionnent plus ou sont démodés, souvent des biens d'équipement, peuvent avoir une deuxième vie grâce à un artisan réparateur ou une association favorisant le réemploi.

De nombreuses collectivités locales sont partenaires de cette opération. Elles ont reçu le kit communication de la campagne (affiches et bannières web) pour relayer l'information auprès des communes adhérentes et des administrés.

Pour connaître la liste des acteurs landais (réparateurs et associations) : preventiondechets40.net

Recyclage

Le Conseil général des Landes a inauguré, le 12 octobre dernier, la recyclerie Landes Partage à Mont-de-Marsan. Cette structure de réinsertion au travers du réemploi d'objets en fin de vie récupère ainsi 900 tonnes d'objets par an (dans des états les plus divers), par le biais de collectes à domicile ou directement sur site. Avant mise en rayon dans le magasin, ces objets sont traités en atelier. 45 % sont ainsi valorisés en réemploi, 35 % sous forme de matière (recyclage) et 20 % rejoignent la filière déchets du Sictom du Marsan.



Le contournement de Dax à

Un pont de près de 300 mètres de long enjambe désormais le lit mineur de l'Adour. Le chantier du franchissement Est de l'agglomération dacquoise va se poursuivre jusqu'en 2014.

C'est l'un des chantiers routiers les plus importants, mais aussi les plus attendus, du département. Le contournement par l'Est de l'agglomération dacquoise a connu une étape à la

fois décisive et symbolique avec, le 29 octobre dernier, le poussage des poutres du pont qui enjambe le lit mineur de l'Adour. Cet ouvrage, un pont à ossature mixte (acier et béton)

de 295 mètres de long à cinq travées, vient compléter les deux ouvrages sur voies ferrées aujourd'hui réalisés sur la ligne Bordeaux-Irun et la ligne Dax-Tarbes. Ses caractéristiques techniques

Le pont à ossature mixte acier et béton
mesure 295 mètres de long



l'ouvrage

en imposent. 780 m³ de béton ont été nécessaires pour réaliser ses appuis. La structure métallique du tablier pèse 1 000 tonnes et supporte un hourdis béton d'épaisseur variable. L'ossature a été assemblée et soudée par tronçon sur la rive gauche du fleuve, puis lancée en deux phases. La première, le 12 septembre dernier et l'accostage sur la rive droite le 29 octobre. La construction de l'ouvrage aura duré en tout 22 mois.

Un surcoût de 20 millions

Opération initiée il y a une dizaine d'années, le projet du franchissement Est de l'agglomération dacquoise pourrait presque se résumer à une course contre le temps. La réalisation de l'opération a été soumise à un phasage des travaux très contraint, notamment en raison des procédures administratives liées à l'environnement. Les directives imposées par l'application de la loi sur l'eau et la protection des milieux aquatiques, mais aussi la nécessité de procéder à des fouilles archéologiques ont retardé le chantier. La traversée des Barthes de l'Adour n'a pas été non plus une sinécure, notamment en raison de la nature compressible des sols et des précautions à prendre pour préserver l'ouvrage contre les crues de l'Adour.

Du coup, la facture a grimpé quand il s'est agi d'ajuster le coût de la maîtrise d'œuvre au coût prévisionnel des travaux : de 33 millions d'euros, on est passé à 54 millions !

L'effort budgétaire est conséquent pour le Conseil général des Landes, qui assume seul le financement de l'infrastructure. Mais c'est le prix à payer pour que le contournement, d'une longueur d'environ 6,5 kilomètres, se développe sur les communes de Saint-Paul-lès-Dax, Dax, Yzosse et Narrosse, et qu'ainsi le projet vieux de dix ans voie enfin le jour.

BONUS XLTV :

Retrouvez l'interview de Gabriel Bellocq, maire et conseiller général de Dax (xltv-landes.org)

Les prochains travaux

DÉRIVATIONS DES COURS D'EAU. Les différentes dérivations des ruisseaux interceptés par le projet et préconisées par l'autorisation au titre de la loi sur l'eau sont actuellement en cours de réalisation (achèvement en mars 2013).

ROUTE DE MONTFORT, LIAISON DES CARREFOURS DES ROUTES D'ORTHEZ ET DE NARROSSE. Les aménagements en 2x2 voies de la route de Montfort (RD32) et de la liaison entre les carrefours giratoires des routes d'Orthez (RD947) et de Narrosse (RD386) ont débuté (mis en service à la fin du 1^{er} trimestre 2013). Sous réserve de libération des emprises par les opérations de fouilles archéologiques, les sections entre l'extrémité Sud du projet et la route de Montfort seront mises en chantier au cours du 1^{er} trimestre 2013 (mise en service envisagée à l'automne 2013).

OUVRAGES HYDRAULIQUES. Les travaux des cinq ouvrages hydrauliques importants vont très prochainement être engagés (achèvement à la fin du 1^{er} trimestre 2013).

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES. Les deux sites identifiés lors de la deuxième phase du diagnostic archéologique sont susceptibles de donner lieu à des fouilles préventives sur la commune de Narrosse. Il s'agit du site dit « Dussin » situé à proximité du futur carrefour giratoire de la RD386 et du site dit « Arles », proche du carrefour de raccordement de la route de l'Observatoire et de la déchèterie.

ZONE DES BARTHES. Le démarrage des travaux de terrassement les plus importants dans la vallée de l'Adour, de part et d'autre de l'ouvrage, vont durer un an environ. Suivront la réalisation des chaussées, des équipements et des aménagements paysagers.

Ce calendrier permet d'envisager une mise en service globale de la nouvelle voie de contournement au cours du premier semestre 2014.

Trans-Landes tisse son réseau

La société publique locale « Trans-Landes », qui exploite une centaine de lignes de transport scolaire et quatre lignes interurbaines XL'R, assure désormais la gestion et l'exploitation des transports collectifs dans l'agglomération de Dax.

En anticipation du futur règlement européen qui interdira à partir de 2019 aux organismes de type « régie » d'intervenir en dehors des compétences dévolues à l'autorité organisatrice des transports de rattachement, un nouvel outil a été choisi pour continuer la permanence du transport public dans les Landes. En effet, les régies, comme la RDTL, ne pourront bientôt plus fournir de prestations relevant du secteur concurrentiel (transports urbains, tourisme, périscolaire).

La création de Trans-Landes par le Conseil général des Landes et la Communauté d'agglomération du Grand Dax répond à une volonté commune de garder en main le secteur du transport public.

Par ailleurs, l'échéance en avril 2012 du marché public conclu entre l'agglomération du Grand Dax et la RDTL nécessitait une nouvelle consultation. C'est dans ce contexte que les élus du Grand Dax ont écarté la solution de la délégation de service public à un opérateur privé pour conserver une gestion publique grâce à la création d'une société publique locale (SPL). Un choix politique fort pour Jean-Marie Abadie, président de la Communauté d'agglomération.

Dénommée Trans-Landes, la nouvelle structure a été lancée au premier semestre 2012. Et elle assure désormais la gestion et l'exploitation des transports collectifs dans l'agglomération de Dax en plus de l'exploitation des lignes scolaires et interurbaines du réseau XL'R.

Nouvelle organisation

À ce jour, une centaine de lignes scolaires (environ 20 % de l'ensemble des lignes scolaires du département) et quatre lignes interurbaines XL'R au tarif unique de 2 euros (1) ont été transférées de la RDTL à la SPL Trans-Landes. Ce nouveau statut présente l'avantage majeur d'obtenir une plus grande souplesse dans l'exploitation du réseau. Ainsi, les circuits, les tarifs, le matériel peuvent être modifiés rapidement sans relancer de consultations. Dans tous les cas, cette mutation n'a pas affecté le statut des salariés intégrant la nouvelle structure. Sur l'agglomération dacquoise la SPL travaille notamment sur une nouvelle billettique et une simplification tarifaire afin de renforcer l'attractivité des transports publics. À terme, une réorganisation est envisagée pour rapprocher le transport scolaire et le transport urbain avec une offre optimisée. L'objectif est de créer des économies d'échelle tout en proposant aux conducteurs des postes à temps complet. Par exemple, on peut concevoir en dehors des heures de pointe du matin et du soir, alors que les transports scolaires sont effectués, la mise en œuvre de services périscolaires.

Diversification de l'offre

De façon concrète, Trans-Landes a déjà apporté deux nouveautés dans le service offert aux usagers dacquois.



Depuis le 1^{er} juin, le service de navettes gratuites, Vitenville, reliant les parkings périphériques au centre-ville de Dax a été lancé. Ce service fonctionne en continu du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h 30. Cinq lignes sillonnées par douze minibus cadencés toutes les 10 à 15 minutes desservent le centre-ville. En cinq mois de fonctionnement, près de 120 000 trajets ont été effectués. Résultat : une amélioration perceptible des conditions de circulation et de stationnement dans la ville. En outre, ce service est plébiscité par les salariés contraints jusqu'alors de se déplacer en voiture et de payer le stationnement de leur véhicule.



La navette gratuite Vitenville relie les parkings de la périphérie aux centres-villes de l'agglomération dacquoise

Autre avancée : la refonte totale du réseau de bus Urbus. Constitué de 14 lignes non cadencées et jugées peu performantes, ce réseau sera revu en 2013. Quatre lignes transversales seront structurées en étoile autour du cœur d'agglomération. On imagine également la mise en place d'un transport en commun en site propre (couloir dédié aux bus) entre les centres de Saint-Paul-Lès-Dax et Dax.

Ces services sont financés par le versement transport, un impôt créé à la fin des années 70 et acquitté par les entreprises de plus de neuf salariés.

D'autres développements pour la SPL

« Les SPL ne sont pas figées, d'autres collectivités peuvent y participer », avait annoncé Henri Emmanuelli, président du Conseil général lors du lancement de Trans-Landes. L'appel semble avoir été entendu puisque d'autres collectivités sont susceptibles de rejoindre le mouvement comme Biscarrosse et la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud.

(1) Il s'agit des lignes Hagetmau/Mont-de-Marsan, Vieux-Boucau/Dax, Hagetmau/Dax et Amou/Orthez

Actionnariat

Conseil général des Landes : 60 %
 Agglomération du Grand Dax : 40 %
 Capital social : 250 000 euros
 répartis en 2 500 actions de 100 euros.

Le chiffre

120 salariés.

Mutualisez vos déplacements

Depuis cinq ans, le Conseil général favorise le covoiturage, ce mode de déplacement plus écologique, moins coûteux et créateur de convivialité.

Un panneau carré bordé de bleu avec au centre un pictogramme représentant un véhicule occupé par quatre personnes. Que signifie cette signalétique ? La réponse : une aire de covoiturage. Il en existe actuellement 12 dans le département dont quatre réalisées par le Conseil général (Soustons, Parentis-en Born, Aire-sur l'Adour, Saint-Vincent-de-Paul, Labenne, Mées, Angoumé, Tartas, Saint-Pierre-du-Mont...). Le Conseil général finance l'aménagement des aires jusqu'à 27 % du montant hors taxe des travaux, ceux-ci plafonnés à 50 000 euros.

Site internet dédié

Covoituragelandes.org. Le site internet dédié, lancé en 2008 par le Département, permet de mettre en relation les personnes, quels que soient leurs projets, du déplacement ponctuel aux trajets quotidiens domicile/travail. Il suffit d'ouvrir un compte, gratuit, pour consulter les annonces ou en déposer. Cette année, on enregistre déjà plus de 540 nouveaux comptes pour presque autant d'annonces déposées. « On compte aujourd'hui plus de 1 600 annonces actives dont 1 330 pour des trajets réguliers », précise Valérie Clavé, coordinatrice de projets développement durable au Conseil général. Grâce à cette plateforme d'échanges, on peut consulter les possibilités offertes de covoiturage dans les communes du département et optimiser les sorties culture et loisirs via la rubrique « covoiturage événementiel » qui recense les manifestations phares du département. Surtout, il est possible de calculer les économies réalisées pour tout déplacement et de partager ainsi les frais. Très pédagogique, le site s'adresse également aux entreprises. L'onglet « employeurs partenaires » compte aujourd'hui des dizaines d'organismes et d'entreprises engagés dans



Il existe aujourd'hui douze aires de covoiturage dans le département

la promotion du covoiturage auprès de leurs agents ou salariés comme le Centre hospitalier de Dax Côte d'Argent, la Sécurité sociale ou encore Solarezo.

Plan climat en vue

Le volet covoiturage s'inscrit dans le futur Plan climat énergie territorial aujourd'hui à l'étude. Obligation du Grenelle II pour les conseils généraux, le Plan climat de la collectivité départementale aboutira au second semestre 2013. En attendant, le chiffre des adeptes du covoiturage continue sa progression. La formule séduit au-delà des économies réalisées ou de la

réduction des pollutions, car le covoiturage est un vecteur de convivialité qui permet de créer des liens, de mettre un peu d'humain dans les déplacements routiers. C'est en tout cas l'avis des « covoitureurs » dont certains en font un mode de vie jusqu'à s'organiser pour faire les courses ensemble au supermarché ou emmener les enfants à leurs activités sportives et culturelles.

Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent organiser leur covoiturage via le numéro Indigo : 0 820 820 138 (0,12 euro TTC par minute depuis un poste fixe).

Le vélo pour tous

De la pratique de loisir à la pratique quotidienne, il n'y a qu'un tour de roue. Le Département des Landes enrichit chaque année son linéaire de voies vertes et de pistes cyclables avec de nouveaux enjeux à la clé.

Depuis longtemps, le Département favorise la réalisation d'itinéraires cyclables. En 2006, l'adoption du schéma départemental des pistes cyclables a marqué un tournant afin de poursuivre cet effort, d'en régler les principes et de préciser les attributions d'aides départementales pour créer de nouveaux rubans cyclables. « *Cet élan pour développer la pratique cyclable sur le territoire s'est déployé autour de trois critères d'éligibilité : la création d'un maillage continu, la desserte des équipements structurants tels les établissements scolaires, les équipements sportifs, les centres-bourgs, et la réalisation de linéaires cyclables en site propre afin de sécuriser la pratique du vélo* », expose Frédérique Lémont, directrice de l'Environnement au Conseil général.

Aujourd'hui, le vélo n'est plus seulement un moyen de locomotion permettant des pratiques de loisirs et touristiques mais tend à devenir une alternative aux déplacements routiers. Outre ses vertus, déclinées sur le plan environnemental et sanitaire, il s'offre une nouvelle dynamique avec une pratique favorisée au quotidien. « *Notre priorité est de permettre aux habitants des territoires d'être les premiers utilisateurs du réseau cyclable. C'est une solution de déplacement et c'est pourquoi nous soutenons une logique de développement pour relier les services intercommunaux, communaux, les équipements...* », affirme Lionel Causse, conseiller général en charge de l'environnement.

D'autres défis à relever

Par le biais de son schéma départemental, le Conseil général apporte appui, animation et financements aux communautés de communes et



Après le littoral, les itinéraires cyclables vont aussi se développer à l'intérieur des terres

communautés d'agglomération. Les subventions comprises entre 20 et 30 % du montant des travaux, sont destinées à créer les axes complémentaires aux itinéraires cyclables existants. « *Nous privilégions actuellement les lignes Est-Ouest et les projets de l'intérieur. Parallèlement, nous avons bénéficié dans le cadre du schéma régional porté par le GIP Littoral de fonds importants pour la création de pistes Nord-Sud. Les aides croisées de l'Union européenne, de l'État, du Conseil régional et du Conseil général ont contribué à apporter jusqu'à 80 % des financements pour ces nouveaux itinéraires* », explique Lionel Causse.

Jusqu'à présent, ces financements ont permis de développer les infrastructures littorales. Toutefois, côté Landes intérieures, des projets émergent notamment autour du Parc national des Landes de Gascogne, de la Communauté de communes du Marsan ou encore du Pays morcenais. « *La future programmation de l'Union européenne pour 2013-2020 représente un enjeu important pour la promotion*

du cyclable dans l'intérieur de nos territoires. Les nouvelles orientations sont discutées à l'échelon régional pour la mise en œuvre du futur plan », ajoute-il.

« *Nous avons une autre étape en vue avec la constitution d'un réseau de professionnels (loueurs, réparateurs) capables d'apporter des services aux cyclistes près des axes cyclables* » conclut Frédérique Lémont.

Les itinéraires cyclables landais seront alors structurés efficacement pour tous les usages.

LEXIQUE VOIE VERTE OU PISTE CYCLABLE ?

L'une est ouverte à plusieurs types de pratiques non motorisées.

Ainsi, peut-on y croiser vélos, rollers, piétons, poussettes, fauteuils roulants...

L'autre est dédiée aux seuls vélos.

Les deux sont en site propre, c'est-à-dire qu'elles bénéficient d'un espace spécifique séparé de la route.



Le Domaine départemental d'Ognoas a été fondé au XI^e siècle. Le bâtiment principal accueille les visiteurs tout au long de l'année, du lundi au samedi

Domaine d'Ognoas : de la vigne aux chais

Fleuron du Bas-Armagnac, le Domaine départemental d'Ognoas, jadis propriété du diocèse d'Aire-sur-l'Adour, a été transféré au Conseil général des Landes en 1905, au moment de la Loi de séparation des Églises et de l'État. Situé à Arthez d'Armagnac, c'est aujourd'hui un domaine viticole moderne, qui compte plus de 50 hectares de vignes et produit une gamme d'Armagnacs parmi les plus réputés de l'appellation. De septembre à décembre, des vendanges à la distillation, l'activité bat son plein sur le domaine qui a connu d'importants travaux de modernisation sans rien sacrifier à la tradition. C'est ici que fonctionne encore le plus vieil alambic de Gascogne. Entièrement en cuivre, il date de 1804.

*Reportage de Sébastien Zambon
et Lionel Niedzwiecki*



Le Domaine couvre une superficie de près de 650 hectares dont 50 hectares de vignes sur des sols silico-argileux.



Pour les eaux-de-vie du Bas-Armagnac AOC, les cépages blancs arrivent à maturité tard dans la saison. Ce qui limite la teneur en sucre, donc en alcool à la vinification, au profit d'une grande richesse d'arômes.



Patrick Arnaud, le régisseur du Domaine, contrôle la distillation en continu de l'alambic de 1804, le plus ancien alambic de Gascogne en fonctionnement.



Le coulage de l'eau-de-vie dans le bassin de réception, ultime étape de la chauffe en continu, avant le remplissage du fût neuf en chêne.



Le foyer de l'alambic de 1804, alimenté par des bûches, est en contact direct avec la première chaudière.



L'utilisation des essences de chênes de la forêt d'Ognoas permet d'enrichir les eaux-de-vie tout au long de leur vieillissement dans des pièces de 420 litres.



**Domaine
départemental d'Ognoas
40190 Arthez-d'Armagnac
Tél. : 05 58 45 22 11
domaine-ognoas.com**

*Dans la salle de dégustation
du Domaine départemental,
des barriques contenant
divers Armagnacs millésimés.
Des eaux-de-vie de plus
de 10 ans d'âge, 100 %
du même millésime.*



*La gamme des Armagnacs du Domaine d'Ognoas est vaste.
Les mentions, hors millésimes, se réfèrent toujours à l'âge de la plus jeune des eaux-de-vie entrant dans l'assemblage.*

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

UN PEU DE DÉCENCE

Lundi 15 octobre, Laurence Parisot, la patronne du Medef, lançait un cri d'alarme à la une du *Figaro* : « L'économie française est dans une situation gravissime ».

On serait plus sensible à ses arguments si les craintes d'aujourd'hui, exprimées par les élites économiques pour la santé des entreprises n'allaient pas de pair avec la défense de leurs intérêts privés. Non sans efficacité d'ailleurs : on l'a vu à la manière dont quelques pigeons, poussant des cris d'orfraie plutôt que des roucoulements, se sont fait entendre récemment.

Mais l'effort demandé à tous frappe aujourd'hui les plus riches. Faut-il les plaindre ? Les hausses d'impôts qu'ils subissent ne vont rien changer à leur vie quotidienne. Alors que les taxes qui s'appliquent à tous contraignent les moins aisés à renoncer tous les jours à des consommations de base.

C'est vrai, l'économie française ne va pas bien, mais la faute à qui ? Les multiples réductions d'impôts dont ont bénéficié les plus riches depuis dix ans n'ont pas réellement été mises à profit pour investir davantage dans le système productif. Elles devaient relancer l'initiative et, avec elle la croissance et l'emploi ; elles ont surtout creusé la dette.

Un peu de décence serait donc bienvenue.

À écouter certains les projets de loi de finances (Budget de l'État et Sécurité sociale) porteraient en eux le germe de tous les maux, matraquage fiscal selon les députés et responsables UMP, pénalisation des revenus du travail par rapport à ceux du capital selon quelques responsables du Front de Gauche.

Qu'en est-il en réalité ?

Le gouvernement pour la première fois en France a proposé d'imposer de la même manière les revenus du travail et les revenus du capital selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette mesure de bon sens et de justice était réclamée à juste titre depuis des décennies par le peuple de Gauche dans son ensemble et constitue à elle seule une révolution fiscale sans précédent.

Est-ce un matraquage de demander à chacun une contribution égale pour des revenus identiques ? N'est-ce pas réintroduire de la justice et réduire les inégalités que de procéder de la sorte ?

Alors qu'elle constitue le cœur de la loi de finances, cette mesure n'a pas reçu l'écho qu'elle méritait. Il est vrai que le vol des pigeons et la manifestation des spécialistes médicaux du secteur 2 sont venus occuper le devant de la scène.

Un peu de décence serait bienvenue quand le taux de pauvreté ne cesse de progresser, que nombre de nos concitoyens renoncent à se soigner faute de couverture complémentaire et sont victimes d'un système éducatif qui peine à réduire l'échec scolaire.

Xavier Fortinon

GROUPE

Parti Communiste

DES QUESTIONS... ET LES RÉPONSES POUR QUAND ?

Le gouvernement Sarkozy-Fillon avait décidé pour les années 2011 à 2013 de reconduire la même enveloppe annuelle de concours financiers de l'État aux collectivités territoriales. Ce « gel » des dotations est maintenu pour 2013 par le gouvernement Hollande-Ayrault, avant une baisse programmée de 750 millions d'euros dès 2014, et un objectif de réduction de 2,2 milliards d'euros d'ici 2015.

Au moment où les collectivités, premiers investisseurs de France, ont déjà du mal à financer leurs projets (banques réticentes), est-ce opportun et pertinent de les « mettre au régime », de réduire leurs capacités d'action alors que les dépenses de solidarité assurées par ces mêmes collectivités (notamment les départements) ne cessent de croître tout comme le chômage ?

L'obsession de l'État de satisfaire au traité européen, aux dogmes financiers ultra-libéraux, dont la fameuse règle des 3 % de PIB du déficit public (3 % qui ne correspondent à rien de rationnel !), lui fait prendre une orientation qui interroge et inquiète.

Ainsi tout récemment, André Laignel (président P.S. du Comité des Finances Locales et vice-président de l'A.M.F.) s'est interrogé à la sortie d'une rencontre du bureau de l'A.M.F. avec le Président de la République : « Est-ce en continuant à nous appliquer un garrot financier, en affaiblissant, après plusieurs années d'un même régime, nos capacités d'action, que nous pourrions contribuer avec le plus d'efficacité au redressement de la France ? »

Questionnement prolongé par le bureau de l'A.M.F. : « Participer au redressement des comptes publics est une évidence, mais comment faire pour ne pas réduire les services et les investissements qui sont aussi le moteur de l'économie du pays et les conditions du bien-être social ? »

Toutes les collectivités doivent retrouver leurs marges de manœuvre et les moyens financiers suffisants dans l'intérêt des populations et du pays. Il s'agit de retrouver un niveau de croissance utile pour l'emploi et la protection sociale, pour enrayer cette crise accroissant la précarité, la misère et les inégalités.

L'euro-capitalisme ultra-libéral est toujours aux commandes... et jusqu'à quand ?

GROUPE

Union de la Droite républicaine et des Indépendants

MAIS OÙ VA-T-ON ???

Le 6 novembre dernier, cela faisait 6 mois que François Hollande était Président de la République. Le premier bilan que nous pouvons en tirer est malheureusement accablant. La France s'enfonce de plus en plus dans la crise, notre société se divise, se crispe et ne voit plus de sortie du tunnel. Malgré la gravité de cette situation, la gauche demeure passive, sans projet. L'explication de cette impuissance tient pourtant en une simple explication : François Hollande a fait campagne sur une imposture en niant la réalité de la crise et en justifiant la destruction des réformes de Nicolas Sarkozy et de son gouvernement. Pourtant, chacun s'aperçoit que Nicolas Sarkozy n'est plus Président mais que le chômage augmente plus vite que jamais, que l'insécurité et le communautarisme progressent, et que les Français n'ont jamais été autant divisés. Le mensonge de François Hollande qui consistait à expliquer que son prédécesseur était responsable de tous les maux a fait long feu...

Le piège de l'anti-sarkozysme s'est ainsi refermé sur lui. Il est la cause directe de son immobilisme. Prenons un exemple. Louis Gallois propose de baisser les charges qui pèsent sur le travail afin de redonner de la compétitivité à notre économie et de protéger nos emplois. C'est exactement ce qu'avait fait la précédente majorité et ce que la gauche s'est empressée de supprimer dès le mois de juillet. Résultat, François Hollande et Jean-Marc Ayrault se retrouvent dans une impasse et donnent cette impression, dramatique en temps de crise. Pour donner l'illusion de l'action, ils cherchent des boucs émissaires (retraités, « riches », médecins, professions libérales, entrepreneurs...) et à émettre des propositions inacceptables qui affaiblissent la cohésion nationale : droit de vote des étrangers, dépénalisation du cannabis ou mariage et adoption pour les couples homosexuels.

Face à ce contexte nous avons un devoir de résistance et dire notre mécontentement afin d'infléchir la politique de la gauche.

Musée départemental de la faïence et des arts de la table

Découvrez pourquoi et comment une manufacture royale de faïence a pu s'installer au XVIII^e siècle dans les Landes.

Deux salles d'exposition consacrées à la faïence de Samadet présentent cette manufacture et sa production.

Des tables dressées vous racontent l'histoire des arts de la table et de la gastronomie française du Moyen-Âge à nos jours.

Exposition



du 15 janvier
au 13 octobre 2013



[museesamadet.landés.org](http://museesamadet landes.org)



*« Fragments du désir »,
spectacle de la compagnie
Dos à Deux créé en 2009*



Dos à Deux en résidence de création à Dax

La compagnie de théâtre gestuel a investi, en octobre dernier, l'Atrium de Dax pour travailler sur son prochain spectacle. Une résidence soutenue par le Conseil général, qui a donné lieu à des actions de médiation auprès de lycéens.

« Préparer de nouveaux spectateurs ou de nouveaux artistes. » C'est le message formulé en octobre dernier par l'un des deux créateurs de la compagnie Dos à Deux, lors d'une rencontre avec des élèves de l'Atelier Cinéma du lycée de Borda à Dax. Une phrase qui résume en peu de mots l'essence même d'une résidence d'artistes.

Artur Ribeiro et André Curti sont chorégraphes, metteurs en scène et interprètes. Ensemble, ils ont créé il y a quinze ans la compagnie Dos à Deux. Ils explorent un théâtre gestuel « à la frontière de plusieurs disciplines » qui mêle danse, acrobatie, marionnettes, théâtre d'objets, arts plastiques...

Dos à Deux est une compagnie nomade, c'est-à-dire qui n'est pas attachée à un lieu précis. Elle travaille sur des temps de création en plateau d'environ six mois, après que les créateurs aient effectué le travail du thème, de l'écriture du récit, poussé des recherches sur la dramaturgie. D'où l'importance des résidences. « Réunir l'ensemble de l'équipe, dans un même lieu pour être complètement plongé dans un travail créatif », explique Nathalie Redant, directrice de production de la compagnie. « Un temps long qui est très productif au niveau créatif et qui va permettre une incorporation du texte. » C'est ce qui s'est passé en octobre dernier à l'Atrium de Dax.

Les sept membres de la compagnie – interprètes, musicien, accessoiriste maquilleuse, créateur de décor – ont été accueillis à l'initiative des Amis

du Théâtre Populaire (ATP) de Dax. Un projet soutenu par le Conseil général des Landes et co-organisé avec la compagnie Arguia Théâtre dans le cadre des actions culturelles autour de la saison culturelle de Dax. Dix jours ponctués d'une rencontre avec des élèves du lycée de Borda et des abonnés de l'association et au terme de leur présence, une présentation du travail amorcé à l'Atrium.

Partage et médiation

Cette résidence est avant tout un moment de partage autour du processus de création : « Pour les ATP dont l'association a pour but de promouvoir la culture, et le théâtre en particulier, ces résidences sont des occasions à saisir pour mettre en relation spectateurs et artistes », explique Annie Darracq, présidente de l'association Les Amis du Théâtre. Et à Dax, les spectateurs n'ont pas oublié les spectacles de la compagnie, *Saudade* en 2007 et *Fragments du désir* en janvier 2012. « Lorsque nous avons su que Dos à Deux avait sollicité le soutien du Conseil général, nous avons eu envie de bâtir un compagnonnage avec eux. »

Une relation qui se noue aussi avec des élèves de seconde du lycée de Borda qui ont pu suivre pendant deux jours un atelier avec la plasticienne Maria Adelia, autour de la plastique du personnage. Un autre stage aura d'ailleurs lieu en mars, date à laquelle la compagnie reviendra cette fois-ci avec *Dos à Deux*, leur premier spectacle. « C'est une façon de mettre en perspective

leur travail », explique Annie Darracq. En attendant la saison 2013/2014 pour programmer *Frères de sang*, fruit du travail entamé en octobre dernier.

Encourager une présence artistique différente, favoriser des modes d'expression autres que ceux existant sur le territoire, est une volonté du Département. « Avec un pilier tel que l'Atrium, vecteur indispensable pour l'accueil d'une compagnie, et un porteur de projet comme les ATP, conjugué à une médiation artistique avec les lycéens, cela favorise à la fois création et médiation », souligne Monique Dechambre, chargée de mission Théâtre et Arts du cirque au Conseil général des Landes.

Reste à construire un projet dans le temps. « Cette compagnie a de nombreux lieux de diffusion dans le Sud-Ouest, et une interrogation sur une installation. Sans parler des passerelles entre les Landes et Rio de Janeiro qui pourraient s'établir. » Rio, où les deux créateurs ont des attaches et un lieu de travail. À suivre.

« Dos à deux », d'Artur Ribeiro et André Curti - Re-création par la Compagnie Dos à Deux à l'Atrium de Dax le 19 mars 2013

Renseignements :
Les Amis du Théâtre à Dax
Tél./fax : 05 58 74 61 89
<http://amisdutheatre.dax.free.fr/>

● 12 JANVIER

MIMIZAN
Roméo et Juliette

Composée en 1839 par Berlioz, la symphonie dramatique *Roméo et Juliette* comporte les scènes cruciales du drame de Shakespeare, confiées au poète Émile Deschamps. Le chorégraphe Thierry Malandain décuple son Roméo et sa Juliette en 9 couples de danseurs, dans une scénographie épurée et efficace, un ballet rapide et nerveux. Par le Malandain Ballet Biarritz

Théâtre Le Parnasse 05 58 09 93 33

© P. Planchenault



de la liberté. Ducs et seigneurs y croisent bergers, bergères et bouffons, dans la douceur du printemps. On écrit des poèmes, on discute de l'amour, on se lamente et on badine, à visage découvert ou déguisé. Par la Cie Catherine Riboli, proposé par les Amis du théâtre

Régie municipale des Fêtes et des Spectacles 05 58 909 909

● 19 JANVIER

DAX
As you like it

Variations sur le sentiment amoureux dans cette comédie pastorale de Shakespeare. Un tyran s'empare du pouvoir et condamne à l'exil son frère qui s'enfuit avec la cour et sa famille. La forêt d'Arden devient, pour ces bannis, le théâtre de tous les possibles, parenthèse ouverte à la parole, à l'expérimentation

Régie municipale des Fêtes et des Spectacles 05 58 909 909

● 31 JANVIER

DAX
La douceur du velours

Camille (Sophie de la Rochefoucauld), petite coiffeuse de province, aime les chips, les séries télé romantiques et son canapé en velours... Prise au piège de l'amour, le canapé devient son refuge et la douceur du velours sa consolation. Mise en scène de Panchika Velez, Cie Arguia Théâtre

Régie municipale des Fêtes et des Spectacles 05 58 909 909



© Lot

● 27 JANVIER

LABRIT
Le dimanche de Musicalarue

5 concerts pour cette journée en chansons.

Chloé Lacan

© Carole China

Drôle et sentimentale, seule sur scène avec un piano et un accordéon, Chloé Lacan endosse tour à tour les costumes de diva, clown ou rockeuse. Un mélange des genres tout en pudeur et fantaisie, et quelques coups de gueule pour expulser ses angoisses.

Karimouche

Ses compositions sont réjouissantes, sur des rythmes enlevés qui donnent envie de s'extirper de son fauteuil pour bouger et chanter en chœur ! Avec son timbre de voix qui accroche, Karimouche est une chanteuse qui ne laisse pas indifférent.

Pièces Jointes

Deux femmes et deux hommes ont décidé d'introduire l'opéra dans les chaumières ; ils accommodent de dérision et d'un humour digne des meilleures comédies le grand frisson des voix haut perchées.

Yvan Cujious

Artiste atypique et fougueux, Yvan Cujious a l'humour décapant et décalé ; il étonne, amuse et provoque en jouant avec les mots comme avec le public.

Courir Les Rues (en concert à Saubrigues le 15 février)

Musicalarue 05 58 08 05 14

● 1^{ER} FÉVRIER**MONT-DE-MARSAN****Masques et nez**

Cinq comédiens masqués assistent à leur cours de théâtre. Au programme : littérature, scènes cultes cinéma, chansons

populaires, discours politiques, réflexions sur l'actualité, slams...

Un spectacle d'improvisation plein d'humour.

Par la Cie Les Sans Cou. À partir de 10 ans

Boutique Culture 05 58 76 18 74

© Ghislain Dorglandes



● 14 FÉVRIER

AIRE-SUR-L'ADOUR
Ensemble à cordes de l'ONBA

L'ensemble à cordes de l'Orchestre National Bordeaux Aquitaine se produit sous la direction du violoniste Matthieu Arama. Au programme : Tchaïkovski – *Air de Lenski*, extrait d'Eugène Onéguine Mozart – *Concerto pour violon n° 3* Dvorak – *Sérénade pour cordes*. Matthieu Arama joue le Stradivarius Fombrauge confié par Bernard Magrez.

CAMA 05 58 71 64 70 / 05 58 71 90 98

© Dominique Gubser



● 15 FÉVRIER

SAUBRIGUES
Courir Les Rues

Plein d'authenticité et de malice, le quintet nous raconte les histoires glanées au bord des rues par leurs âmes de *Garçons sensibles* (en référence à leur dernier album). Leur palette musicale très « *chanson française* » a des parfums de reggae, hip-hop ou tango.

Les cuivres chauffent, l'accordéon s'amuse, la guitare s'électrise !

Association Scène aux champs
05 58 77 99 13

● 16 FÉVRIER

VIELLE-SOUBIRAN
Y'a pas que le rugby dans la vie

Daniel Chavaroche et Jean Bonnefon nous entraînent au cœur du village de Bellecombe pendant les fêtes locales, à la rencontre de personnages tout droit sortis de leur imagination, mais tous tellement vrais qu'on a l'impression de les avoir croisés un jour ou l'autre : le *pilard* rouquin, Bartolomé, Marie-Jo, Bébert et bien d'autres.

Communauté de communes du Pays de Roquefort 05 58 45 66 93

Plus d'infos sur landes.org

Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez covoiturage ! Rendez-vous sur covoituragelandes.org

● 9 FÉVRIER

MONT-DE-MARSAN
Guitare amoroso

Monsieur Maurice est un personnage solitaire et décalé. Amoureux de sa guitare classique, il vit le parfait amour avec elle. Mais voilà que sa rencontre fortuite avec une guitare électrique, symbolisant la jeunesse et la modernité, va perturber son idylle. Cette histoire sur fond de tango, évoque avec humour et poésie le rapport au désir et à l'amour. Spectacle burlesque tous publics, dès 6 ans, créé par la Compagnie Choc Trio

Boutique Culture 05 58 76 18 74

© Priscille Eysman



● 15 FÉVRIER

DAX
Le grand cahier

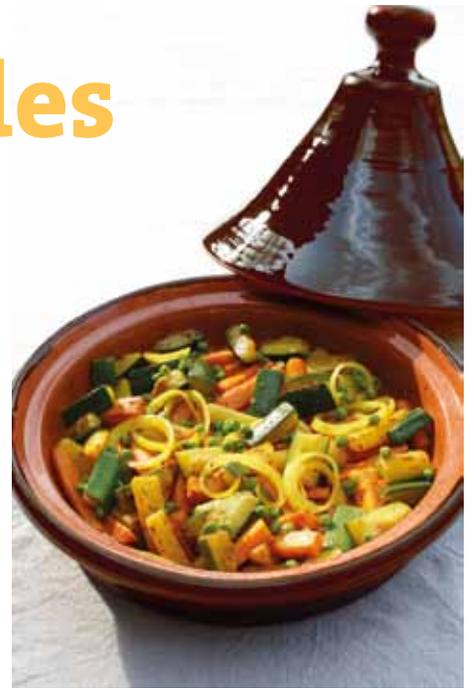
C'est la guerre. Deux frères jumeaux sont laissés chez leur grand-mère, une femme sèche et dure. Confrontés au froid, à la faim, à l'occupation, aux combines, ils se jurent que « *cela ne se passera pas comme ça* ». Ouvrant leurs yeux et fermant leur cœur, ils inventent toutes sortes de stratégies pour survivre.

Deux actrices interprètent les jumeaux, pantins manipulés comme des marionnettes à taille humaine par un troisième comédien, le narrateur. Les autres personnages sont dédoublés formant des duos clownesques et inquiétants. Enchaînant personnages individuels et tableaux collectifs, les 9 comédiens réalisent une véritable performance et maintiennent la tension jusqu'à la révélation finale. D'après Agota Kristof, par la compagnie Toda Via Teatro. Proposé par les Amis du théâtre

Régie municipale des Fêtes et des Spectacles 05 58 909 909

100 % made in Landes

Voici une sélection d'idées cadeaux éclectique, partielle, réalisée sous le signe de la création locale. Il y en a pour tous les goûts, tous les budgets... Une autre façon d'envisager les fêtes de fin d'année et la liste de Noël.



Poterie culinaire

Terre réfractaire aux émaux subtils pour la gamme cuisson, terre cuite vernissée pour les arts de la table. La collection de la fabrique installée à Tilh depuis quatre générations donne bonne mine à la cuisine et garantit des fumets authentiques.

<http://terafeu-terafour.com>
Tél. 05 58 55 31 60



Mythique AA

Christine Prévert-Pfeiffer et Patricia Lejeune ont racheté en 2011 la marque Airborne. La structure si particulière des célèbres fauteuils est réalisée du côté de Mont-de-Marsan, les toiles, elles, sont tissées dans le Nord de la France. Reste à choisir entre la version acier ou inox, et les multiples déclinaisons de housses en toiles, peaux et cuirs.

www.airbornedesign.fr
Tél. 05 58 71 98 20

La rayure revisitée

De la toile tissée au Pays basque, et une énorme collection de linge de table et d'objets pour la maison confectionnée à Magescq. Sous la houlette de Quitterie Delfour, Artiga revisite en couleur la toile mythique depuis 2001.

www.artiga.fr
Tél. 05 58 47 71 61



Sculpteur souffleur de verre

Ses sculptures portent le nom de *Silences*, *Ovolites*, *Constructions* ou encore *Autour du vide*. L'artiste-plasticien magnifie le verre dans son atelier de Léon. On peut aussi découvrir son travail à travers le magnifique ouvrage publié aux éditions La part des anges.

Xavier Carrère
Galerie Léon Art
Tél. 05 58 49 22 61
www.lapartdesanges.net





Sièges design

À côté de la ligne traditionnelle, Karine et Marie-Pierre Hayedot ont multiplié les collaborations avec de jeunes designers pour créer des collections plus contemporaines tout en conservant le savoir-faire maison et en utilisant des bois traditionnels comme le hêtre et le chêne. Made in Peyrehorade et design.

La chaiserie landaise
Tél. 05 58 73 02 00
www.chaisierielandaise.com



Atelier de Muriel

Dans la plus pure tradition de la Manufacture Royale du XVIII^e siècle, Muriel Erdmann, peintre sur faïence, réalise des pièces de vaisselle et crée aussi des décors inspirés de ces faïences historiques. À Samadet bien sûr !

www.atelierdemuriel-samadet.com
Tél. 05 58 79 61 39

Doudounes en vue

Réédition du modèle phare des années 80, la doudoune Mythik se pare de couleurs vitaminées. Et côté plumes et duvets – le secret du confort et de la chaleur exceptionnelle de ces vêtements –, ça se passe à Saint-Sever. Comme pour toute la gamme de literie qui reste un must.

www.pyrenex.com
Tél. 05 58 76 03 40



Subtile mosaïque

Dans leur atelier de Mimizan, Nadine et Bernard Coyola, mosaïstes d'art, créent des pièces de mobilier, rhabillent des murs et composent des tableaux dans de superbes camaïeux de mosaïque.

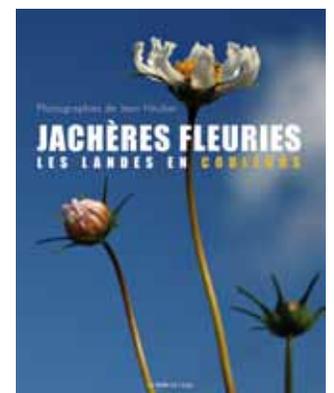
Bleu Citron Mosaïque
Tél. 05 58 82 40 55 /
06 81 56 96 64
www.la-mosaïque.fr



En attendant le printemps

Le photographe Jean Hincker a immortalisé des jachères dans 27 sites du département. Les abeilles adorent, les yeux se régalerent...

Jachères fleuries
Les Landes en couleurs
Jean Hincker
Éditions Le Bord de l'eau
En librairie et sur www.editionsbdl.com



« Aldo, mon ordi... réparé,
sans lui je n'aurais jamais pu
séduire ma femme ! »

Paul, 45 ans, jeune marié



Réparation & Réemploi
Longue vie à vos objets !

